

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



22079780

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

24 JUIN 2022

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0431 713 148**

Nom

(en entier) : **IMMO LOHAN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue du Champ de Bataille, 288 - 7012 Mons (Jemappes)**

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats.

Du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 09.06.2022, il résulte que les mandats de :

- Monsieur Christian HERMANT, demeurant à 7012 Mons (Jemappes), Rue des Trois Hurées, 243, administrateur-délégué et président du Conseil d'administration

- Madame Christine HERMANT-VAN SEVEREN, demeurant à 7012 Mons (Jemappes), Rue des Trois Hurées, 243, administrateur

ont été renouvelés pour une période de 6 ans, ceux-ci prenant fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2028.

Christian HERMANT
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).